

## Espaces verts et fleurissement

Le Blanc-Mesnil compte 68 hectares d'espaces verts dont le plus vaste parc communal de Seine-Saint-Denis. Trois fleurs au label « Villes et villages fleuris » récompensent son cadre de vie.

### Le patrimoine vert de la Ville

Le Blanc-Mesnil offre à ses habitants une **vaste couverture d'espaces verts et fleuris**.

Cette trame végétale représente **1/12<sup>e</sup> de sa superficie**. Jardins, squares, îlots et ronds-points de verdure y sont régulièrement aménagés.

En 2016, le **square Lucette Meignant** sort de terre.

En 2017, le Parc urbain accueille un kiosque spécialisé dans la vente de produits artisanaux. Le **massif de la place du 19 Mars 1962** est complètement réaménagé.

En 2018, l'entrée de ville à l'angle des avenues Gambetta et Alexandre Dumas, retravaillée, donne le ton « vert » de la commune.

Pour chaque future opération d'aménagement urbain, la création d'espaces verts accompagnera la mise en œuvre de ces projets.

### Le Blanc-Mesnil en langage des fleurs

Dès les **entrées de ville**, le ton est donné. Les frontières de la commune sont dessinées avec des palmiers, des arbustes et des plantes vivaces mises en valeur par des **minéraux colorés**.

Une **quarantaine d'agents communaux** œuvre au fleurissement et à l'embellissement du paysage urbain. Leurs réalisations florales et végétales évoluent en permanence et s'adaptent en fonction des saisons ou des événements (Euro 2016, Beach-Mesnil, Blanc-Mesnil Nature, etc.).

### Les serres municipales

Le service des espaces verts veille aussi sur les **4 serres municipales**.

Elles sont ouvertes au public qui peut y découvrir une **orangerie de plantes tropicales**. Ou bien se familiariser avec la protection biologique intégrée, technique remplaçant les pesticides par le lâcher d'insectes pour chasser les nuisibles.

### Le concours des maisons et balcons fleuris

Les Blanc-Mesnilois sont incités à avoir la main verte. Chaque année, ils peuvent participer à ce concours qui propose **3 catégories** :

- Maisons avec jardin visible de la rue
- Balcons et terrasses
- Loggias et fenêtres fleuries

Pour ceux qui rêveraient d'un petit carré de verdure à cultiver, la Ville met à disposition des jardins familiaux à condition de les entretenir sans pesticides.

### Vers une quatrième fleur au label « Villes et villages fleuris »

Cette préoccupation de l'écologie témoigne du travail de la Ville pour acquérir une fleur de plus au label « Villes et villages fleuris ». Une distinction suprême qui récompense la **qualité de vie** au sens large : entretien du mobilier urbain, amélioration du lien social, etc.

Cette dernière exigence est portée par le vaste projet urbain en cours qui œuvre à relier en un **grand arc vert et d'eau** le nord et le sud de la ville.

## Chiffres-clés

### Service des espaces verts

- **Une quarantaine** d'agents communaux
- Des **visites pédagogiques** sont organisées régulièrement dans les lieux suivants :
  - **1 vigne** de 1220 pieds avec une production annuelle de six hectolitres.
  - **1 rucher** regroupant six ruches.
  - **1 potager** de 224 m<sup>2</sup>
  - **4 serres** dont une serre tropicale

### Patrimoine vert

- **68 ha** (hectares) d'espaces verts
- **4,5 ha** de squares et jardins
- **24 ha** de surface pour le Parc urbain

## Fleurissement

- **Une quarantaine** de sites fleuris
- **150** jardinières sur barrière
- **110** jardinières au sol
- **300** jardinières suspendues

Ces embellissements sont mis en œuvre dans l'ensemble des quartiers de la commune 4 fois par an.

### Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri  
BP 10076  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Mardi**  
14:00–17:30  
**Mercredi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Jeudi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Vendredi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Samedi**  
09:00–11:45  
**Dimanche**  
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

### Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
93150 Le Blanc-Mesnil

### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Mardi**  
09:00–12:15, 13:30–19:45  
**Mercredi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Jeudi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Vendredi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Samedi**  
Fermé  
**Dimanche**  
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).